

# Rotary Club d'Enghien-Montmorency

## Compte rendu de réunion statutaire

### Année 2020-2021

Date : Mercredi 14 octobre 2020

| Présence : 11/25   |   | P : Présent         |   | E : Excusé         |   | A : Absent           |   |
|--------------------|---|---------------------|---|--------------------|---|----------------------|---|
| AIME David         | P | ALTOUNIAN Gérard    | E | BAUDRY Wilfried    | E | BAUX Nicolas         | E |
| BERTHON Régis      | E | BOISMARTEL Eric     | E | BORGES David       | P | BOROWCZAK Christophe | E |
| BURETTE Jean Marie | E |                     |   | CORNILLOT-C Cédric | P | COSTE Christine      | E |
| DEPLAIX Alain      | P | DRUON Georges       | P | FARGE Marc         | P | LAGET Jean Frédéric  | E |
| LE ROUX Christian  | E | LEVI-MARTIN Francis | P | LONGCHAMBON Fr.    | E | MARTIN Philippe-C    | P |
| POITEVIN Rémy      | E | RATTON Philippe     | E | RIDE Jean Louis    | E | RODRIGUES Carlos     | P |
| SUEUR Jérôme       | P | WITTENBERG Yvan     | P |                    |   |                      |   |
|                    |   |                     |   |                    |   |                      |   |

Nous nous retrouvons ce soir au Tennis club de la source.

En l'absence de notre Président Bien-aimé (Régis de son prénom), la séance est présidée par Francis.

#### Assiduité :

Nous étions 11 membres ce soir.

#### Invité :

Notre invité de ce soir n'est autre que notre AMI, Yves DESLANDES. Nous le remercions chaleureusement de nous avoir rendu visite.

#### INFORMATIONS DIVERSES COMMUNIQUEES PAR NOTRE PRESIDENT DE SEANCE

- Il est important que chacun s'inscrive sur DOODLE pour nos réunions
- La soirée des années 80 prévue le 3 Avril est annulée du fait de la crise sanitaire, mais la salle nous reste attribuée
- Il y a peu de chances que le loto du 7 Février soit maintenu. Mais si on garde la salle au 3 Avril, il y a peut être un espoir. Un report à cette date s'il est possible, serait le bienvenu...
- Lionel SIDO  
Nous l'avons reçu la semaine dernière, il faudrait maintenant avancer sur ce projet de « collaboration » (facilitation des stages des étudiants, Rotaract, jobs pour les étudiants, participation des étudiants à nos manifestations etc...)  
Notre club est invité à se présenter au corps enseignant du lycée
- YEP :
  - Jade ne donne pas suite à son projet, compte tenu du contexte

- Le petit-fils de François, lui aussi à priori abandonne...
- **Concert :**  
Le Concert annuel organisé par saint gratien, aura lieu le 21 Novembre à 20h15 à Enghien, sous réserve des conditions sanitaires (initialement le nombre maxi était fixé à 250 personnes mais il faut attendre les nouvelles décisions gouvernementales
- **Conférences :**  
Alain nous rappelle qu'il faut s'inscrire auprès de lui en proposant des thèmes, et pour intervenir. La conférence de Novembre étant décalée, il cherche un volontaire « au pied levé ». L'animateur pourrait par exemple nous parler de son métier.  
Alain nous indique qu'il serait judicieux également d'organiser ses conférences également en « VISIO ».
- **Décès :**  
Jérôme nous informe avoir eu des nouvelles de Cécile. Son fils qui vivait à New York vient de décéder. La famille a été prévenue, sans aucune autre précision. Bien triste nouvelle, particulièrement en cette période ou tout déplacement vers cette destination est interdit. Nous transmettons notre émotion et notre tristesse à notre amie Cécile.
- **Cotisations :**  
Notre président nous rappelle qu'il est temps de payer les cotisations du semestre, cela fait maintenant deux mois et demi que l'année rotarienne a commencé.

#### ▪ CONFERENCE DE CE SOIR

Notre ami Yves nous fait une magnifique conférence sur le BEARN, avec deux thèmes clés :

- Le sel de Salies de Béarn

Qui sert en exclusivité au célèbre jambon de Bayonne



- Les « Parts Prenants »

Club – consortium – Association de « Basis » (voisins) appelée Corporation des Part-prenants. On est membre par le droit du sang et par droit du sol. Ils détiennent l'or blanc de Salies-de-Béarn.

Dès le haut Moyen Âge, dans les archives, on trouve l'existence d'une association de « besis » (voisins) à Salies appelée Corporation des Part-Prenants de la Fontaine Salée. Les habitants groupés autour du sel, richesse naturelle, avaient établi pour régler l'anarchie et l'inéluctable loi du plus fort, une coutume de partage de l'eau salée. Cette coutume originale connut plusieurs codifications : la dernière date de 1587. Ce règlement avait quatre objectifs :

1. Assurer le partage démocratique et égalitaire de l'eau salée, avec droit de vote pour les femmes.
2. Lier la communauté du sel contre l'emprise du pouvoir vicomtal et royal.
3. Réserver la propriété perpétuelle du bien aux familles ayant mis en valeur et défendu la source salée.
4. Maintenir stable dans le temps le nombre de participants à une richesse et à un débit de source normalement invariable.<sup>1</sup>

Pour être considéré comme Part-Prenant, il fallait satisfaire aux conditions du « Droit du sang » et du « Droit du sol ». À cela s'ajoutaient des précisions drastiques. À titre d'exemples : il fallait habiter à Salies-de-Béarn depuis six mois (sauf pour les militaires) et pour les cadets et cadettes, être mariés. Seuls les hommes pouvaient transmettre ce privilège à leurs enfants. Faute de garçons, la fille aînée étant héritière, elle pouvait donc transmettre à son tour ses parts.

En résumé : « Tout descendant direct et mâle de Part-Prenant a droit à un Compte de Saüce entier. Il est délivré à chaque Part-Prenant vivant un « Certificat de Part-Prenant » et une attestation de propriété. » (...) Ainsi de génération en génération, la Corporation tient à jour les registres des ayants droit depuis plus de quatre siècles. Aujourd'hui, les registres sont bien entendu informatisés, mais le règlement faisant loi reste le même : « Les descendants de familles salisiennes ayant quitté Salies-de-Béarn, même pendant plusieurs siècles, peuvent devenir Part-Prenants en résidant à Salies-de-Béarn et en apportant la preuve de leur hérédité salisienne ».

A ce jour il y a encore 500 familles de parts-prenants



Merci à notre ami Yves Pour cet excellent exposé.  
Alain nous fera suivre la présentation vidéo complète.

**Clôture de notre réunion à 20h30 précises !**

**Evènements à venir :**

